



Centre de Formation
d'apprentis Spécialisé
Auvergne



Clermont-Ferrand, le 4 janvier 2017

Objet : Appel de versement de la Taxe d'Apprentissage

⇒ **Organisme bénéficiaire : N°UAI : 0631819K**

Madame, Monsieur,

En votre qualité d'employeur, vous aurez bientôt à vous acquitter de la contribution Taxe d'Apprentissage au titre des salaires bruts 2016.

Notre établissement figure dans les régions les plus avancées en matière d'accueil, d'orientation, de formation et d'accompagnement **de jeunes en situation de grande difficulté ou de handicap**.

Parce que la taxe d'apprentissage constitue notre principale ressource de fonctionnement, vous pouvez nous aider à poursuivre notre action en faveur de ces jeunes en nous attribuant votre participation **au titre du quota réservé aux CFA**.

Votre versement doit être effectué auprès d'un organisme collecteur agréé en indiquant clairement que le CFAS Auvergne en est le bénéficiaire. Nous nous tenons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

Espérant bénéficier de votre soutien et vous en remerciant chaleureusement par avance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sincères salutations

Eric DUEZ
Président du CFAS Auvergne

SIÈGE SOCIAL CFAS - CAP 3A • CENTRE VICTOIRE • 1 AVENUE DES COTTAGES - 63000 CLEERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 90 12 12 • E-mail : contact@cfas-auvergne.com

Siret : 513 037 341 00023 - Organisme bénéficiaire : n° UAI 0631819K

www.cfas-auvergne.com